

## Journal d'informations municipales de **CHÂTILLON-EN-DIOIS** Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénévise, Les Nonières

### En guise de Festival ! Semaine du 2 au 8 août 2020

La covid 19 ne permettait pas l'organisation d'un festival Arts et Vigne dans des conditions optimales. La décision avait été prise assez tôt, dans un moment d'incertitude sur l'avenir ; mais le festival se prépare longtemps à l'avance et il n'était pas possible au mois de mars d'augurer de façon certaine ce qu'il serait possible de faire.

Très vite aussi le Président Bernard Ravet évoque la possibilité de proposer quelques événements pour animer un peu Châtillon début août.

- **2 août 2020 : marché des producteurs** pour mettre à l'honneur les vins de Châtillon et les produits du terroir en référence à la fête du vin qui ouvre traditionnellement le Festival Arts et Vigne.

Seize stands sont installés sur le Champ de Foire. Ils proposent des dégustations des vins de Châtillon, mais aussi de Clairette et Crémant de Die ainsi que des spécialités du terroir, charcuterie, truites d'Archiane, miel, fromages.



Le Parc Régional Naturel du Vercors présente ses actions sur la réintroduction des espèces et notamment le Gypaète barbu. Le Parc montre ainsi son souci d'être présent sur les événements du versant sud du Vercors et du Diois en particulier.



Pour animer le tout la fanfare "DéBOZART : Press//Beat" a soufflé des instruments à vent tout en gardant une distance de 4 mètres du public.



- **8 août 2020 : Spectacle choral** sur le Champ de Foire "chansons à partager" avec la chorale éphémère d'Arts et Vigne (codirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni) et le chœur "Accord à chœur" dirigé par Xavier Nivaggioni. Là aussi le public a répondu présent et applaudi chaleureusement.

Les précautions sanitaires ont donné un cachet particulier à la mise en scène de la chorale éphémère ; les choristes se tiennent en arc de cercle devant le public à plus d'un mètre les uns des autres.



## 13 août 2020, Présentation du Parc du Vercors sur la réintroduction des espèces

Dans la salle Henri Kubnick de Châtillon-en-Diois, Guillaume, garde de la réserve du Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV), a mené une conférence sur la réintroduction des espèces dans le Parc. Une trentaine de personnes, masquées et respectant les règles de distanciation physique, ont assisté à cette soirée. La présentation s'est déroulée en trois temps : d'abord, Guillaume a expliqué quelles espèces ont été réintroduites dans le Vercors,



et comment : bouquetin, mouflon, cerf, marmotte, vautour fauve, et le dernier en date, le gypaète barbu. Ensuite, une vidéo de présentation des actions du Parc sur le terrain lors de réintroductions a été projetée. La séance s'est terminée avec 20 min de discussion abordant divers sujets : le retour naturel du loup dans le Vercors et sa répartition géographique, le statut "chassable" de certains animaux ainsi que le bénévolat au sein du Parc. Une présentation enrichissante qui permet de cerner les enjeux de la conservation et le rôle du PNRV et autres associations.

Charline Devis

## 12 août 2020, Assemblée générale de l'association Châtillon-Arts et Vigne

C'est une assemblée générale d'information sur la situation et de recherche d'idées que le Président Bernard Ravet a convoquée en plein été, un été sans le traditionnel festival :

Une petite trentaine de personnes ont répondu présent. Martine Vincent maire adjointe en charge des écoles et des associations représente la municipalité.

Le point est fait :

- sur les animations réalisées cette été : marché viticole et du terroir qui a été bien fréquenté et concert "Chansons à partager" avec le chœur "Accord à Chœur" dirigé par Xavier Nivaggioni et la Chorale éphémère d'Arts et Vigne (co-dirigée par Geneviève Ravet et Xavier Nivaggioni).

Ces animations ont connu un très bon succès.

- sur le report du festival à 2021. Les artistes qui avaient été sollicités sont invités à venir en 2021.

Le thème reste le même : la liberté.



Un autre but de cette assemblée est de collecter des idées nouvelles. La discussion a permis au public de lancer des idées comme celles d'intégrer plus d'art contemporain, de faire des événements dans les villages de la commune nouvelle de Châtillon ou de prévoir plus d'activités pour les jeunes. Toutes ces idées sont intéressantes et à étudier. Mais il faut aussi que de nouveaux bénévoles se présentent pour les mettre en œuvre : le festival se prépare dès l'automne.



## 19 août 2020 "Drive" feu d'artifice dans le vignoble

C'est une première à Châtillon. Étant donné les circonstances, comment faire un feu d'artifice et suivre les précautions par rapport à l'épidémie du corona virus ?

L'idée, demander aux spectateurs de venir en voiture : un "drive" ce qui garantira la distanciation. C'est ce qu'ont pensé l'Union des Commerçants et Artisans de Châtillon, la municipalité et les Jeunes Loups châtillonnais pour offrir un spectacle aux habitants et vacanciers dans cet été un peu vide.

À la date prévue, le 16 août, tout était prêt, mais c'est le ciel qui a voulu faire son feu d'artifice, avec éclairs et grondements. Il fut vite clair que la concurrence serait rude et l'arrivée de la pluie compliqua l'affaire avec le champ parking détrempé. Rapidement la décision fut prise de reporter au mercredi 19.

Finalement, avec une météo des plus clémentes, le public est au rendez-vous : 150 voitures, soit environ 450 personnes remplissent le parking, le capot bien tourné vers le Serre du Poët. Des phares dans la nuit du côté de Champassias, des lumières dans le vignoble près de certains cabanons, il y a bien d'autres spectateurs.

Le spectacle concocté par J.L. Armand est bien apprécié : particulièrement ces fleurs aux multiples pompons blancs qui occupent le ciel et surtout un remarquable bouquet final avec ses tiges de couleurs et ses fleurs multicolores.



Ensuite c'est un long cortège bien ordonné de voitures illuminées qui anime le vignoble et d'une certaine façon continue le spectacle !  
Merci aux organisateurs pour ce moment estival.



**Fin : les voitures repartent du drive**



## 13 Août 2020, Les Nonières

Les habitants des Nonières se sont mobilisés pour arracher l'ambrosie.

Suite au signalement par un des habitants des Nonières de la présence de plantes "suspectes" aux abords de la nouvelle station d'épuration, Monique Orand, Maire Déléguée, s'est rendue sur place. Grâce à l'application PlanNet, elle a pu confirmer qu'il s'agissait bien d'ambrosie, plante envahissante et au pollen très allergisant. Nous avons depuis longtemps reçu des autorités des messages d'alerte sur les risques encourus avec cette plante et leur demande de procéder à son éradication.

Quelques jours après, les conversations allant bon train dans le village, il fut décidé de se rendre en groupe avec gants (le feuillage peut être irritant), masques, grands sacs et piochons à l'endroit indiqué.

## 15 août 2020, la Foire à tout

Cette nouvelle édition de "La Foire à tout" organisée par Art'Star a permis une fois de plus d'animer le village dans la torpeur de cet été très chaud et avec les précautions sanitaires à respecter.

Ce qui fut fait le 13 août.

Après un appel au RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) il a été conseillé de laisser les plants arrachés sur place afin qu'ils sèchent et meurent .

Une bonne chose de faite ! Un beau geste citoyen !  
Un grand merci à tous.

Geneviève Bégoud



Il y aurait pu y avoir plus de d'étalages dans les viols, mais les fidèles des Rostangs ou de la rue basse ont répondu présent !

Les badauds eux étaient bien là pour faire de bonnes affaires.



### Annonces :

#### **Dimanche 13 septembre : Fête aux plantes rares**

Sur le Champ de Foire, de 9 heures à 18 heures. Comme chaque année, Fleurs et Fontaines organise cette fête qui est l'occasion de découvrir de nombreuses plantes et de glaner des conseils des professionnels.

#### **Dimanche 27 septembre : Marché d'automne**

Art'Star nous propose son marché d'automne ! Un peu d'animation dans le village et l'occasion de faire des provisions pour l'hiver. Venez nombreux !



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU HAUT- DIOIS

Bientôt la rentrée !

Le coronavirus rôde toujours, mais il ne nous empêchera pas de reprendre nos activités sportives, à condition de respecter les règles sanitaires élémentaires, bien sûr.

Tout est prêt pour vous recevoir.

Les cours reprendront à partir du 14 septembre 2020.

Voici le planning de cette nouvelle saison :

### \* ENTRETIEN EQUILIBRE :

Lundi 9h30/10h30 à Menglon

Mercredi 9h30/10h30 à Beaurières

### \* GYM :

Mardi 9h/10h à Châtillon-en-Diois

Mercredi 18h30/19h30 à Menglon

### \* GYM DOUCE :

Jeudi 11h00/12h00 à Luc-en-Diois

Vendredi 10h15/11h15 à Châtillon-en-Diois

### \* MARCHE NORDIQUE :

Lundi 14h30/16h00 (lieux divers)

### \* ZUMBA LIGHT :

Mardi 18h30/19h30 à Menglon

Jeudi 9h30/10h30 à Châtillon-en-Diois



Prix de la cotisation annuelle inchangé (licence comprise) :

- 120€ (pour un cours par semaine)
- 150€ (pour deux cours par semaine)
- 180€ (pour 3 cours et plus par semaine)

*2 séances d'essai sont offertes.*

Nous serons présents aux forums des associations :

- vendredi 04 septembre de 16h30 à 19h30, parking de la gare à Châtillon-en-Diois

- samedi 05 septembre de 10h à 12h, salle des Voconces à Luc-en-Diois.

N'hésitez pas à vous renseigner, à nous rejoindre !

Et vive le sport-santé....

Contacts : [gvhautdiois@orange.fr](mailto:gvhautdiois@orange.fr)

Régine 07.82.23.60.51, Monique 06.37.43.95.23

Huguette 04.75.21.17.44, Nicole 06.89.65.99.93

## Conférence sur la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors

*(Compte rendu détaillé de Sylvie Veye-Chareton en complément de l'article de l'Echo d'août)*

Intervenant : Hervé Tournier, garde de la Réserve naturelle



### 1 – Les institutions

Le Parc Naturel Régional du Vercors (PNRV) a été créé en 1970. Il s'étend sur 83 communes dans le Drôme et en Isère représentant une surface de 206 208 hectares et 53 000 habitants.. Son altitude varie de 180m à 2453m.

Il est remarquable par la richesse de sa biodiversité, sa richesse architecturale et sa richesse historique.

Il comporte de nombreux sites classés "Natura 2000" comme la Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors qui nous concerne. Ce programme européen vise à enrayer l'érosion de la biodiversité. Il est sous-tendu par deux directives, la "Directive Oiseaux" datant de 1979 et la "Directive Habitats" datant de 1992 qui visent à assurer la

survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés. Il est constitué d'un ensemble de sites naturels et marins identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces de la flore et de la faune sauvage et des milieux naturels qu'ils abritent.

Il y existe aussi une Réserve biologique intégrale (RBI) dans la forêt du Cirque d'Archiane.

Le PNRV est un carrefour climatique : climat méditerranéen et climat continental montagnard. On peut observer les différences de végétation d'un côté à l'autre du col du Rousset.

La Réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors s'étend sur 17 000 ha, ce qui représente 10 % du PNRV. C'est un site protégé qui est la plus vaste réserve terrestre en France.

Elle a été créée le 27 février 1985 et recouvre une partie de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois. Elle s'étend sur 40 km du Nord au Sud et 10 km en largeur, et son altitude est comprise entre 1050 et 2341m au Grand Veymont.

Le pastoralisme s'y pratique depuis plus de 1 000

ans et la présence humaine y est saisonnière. C'est un massif karstique où l'eau se fait rare en surface et qui subit des influences climatiques très contrastées à la charnière entre les Préalpes du Nord et celles du Sud.

La biodiversité y est très riche : on y trouve par exemple 1500 espèces de fleurs dont 80 sont protégées, et 150 espèces d'oiseaux. Elle possède la plus grande forêt de pins à crochets des Alpes.

Un sentier de Grande Randonnée la traverse du Nord au Sud : c'est une activité très développée. Ce massif présente aussi un grand intérêt pour la spéléologie.

### 2 – Le métier de garde de la Réserve

6 gardes assermentés s'occupent de la protection de la Réserve naturelle. Leurs missions sont très variées et une formation scientifique importante est nécessaire. Le garde de Réserve naturelle réalise la surveillance écologique, exerce la police de la nature et assure la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve.

Leur sont adjoints des éco-gardes qui s'occupent plus particulièrement de la signalétique de randonnée.

Tous veillent à ce qu'il n'y ait pas d'atteinte à l'environnement.

### 3 – Les espèces réintroduites et introduites dans le massif du Vercors

Pourquoi ? A la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> on assiste à la destruction des grands rapaces et des bouquetins. Mais en 1976, une loi de protection de la Nature stipule que chaque animal appartient à un écosystème, d'où ces réintroductions. Les espèces réintroduites sont : le cerf, la marmotte, le vautour fauve, le bouquetin, le gypaète.

- Le mouflon, lui a été introduit à Font d'Urle : c'est une proie sauvage pour le loup.

- Le cerf a été réintroduit en 1950.

- Le bouquetin des Alpes, introduit dans les années 1970-1980, provient de la réserve de chasse de Victor-Emmanuel en Vanoise. L'opération s'est

faite en deux phases : 30 à Archiane, puis 20 dans le Royans. Ils sont maintenant 520 et une veille sanitaire leur est assurée.

- Le Vautour fauve a été réintroduit entre 2001 et 2007. Ces oiseaux proviennent d'Espagne et ont été lâchés à Chamaloc, où une station d'équarrissage naturel existe. Ils sont 70 couples à tourner entre Chironne, Archiane et Reychas. Ils sont l'objet de polémiques, mais en fait ils ne s'attaquent qu'à des animaux malades. Tous les programmes de réintroduction du Vautour fauve ont marché.



Les 4 types de vautours européens nichent dans le Sud du Vercors :

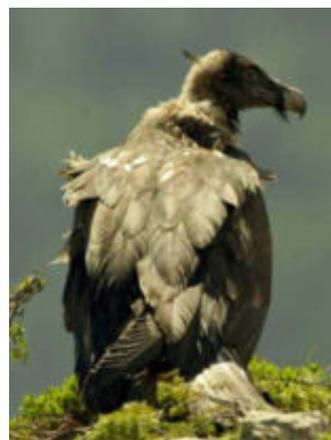
- le "grégaire" : le Vautour fauve
- l' "arboricole" : le Vautour Moine
- le "migrateur" : le Percnoptère
- le "casseur d'os" : le Gypaète barbu.

Le "sentier des Vautours" d'Archiane propose 3 stations d'information sur les Vautours.

Ils ont une envergure de 2,50 à 3 m sauf pour le percnoptère plus petit et présent seulement en été.

Pour le Gypaète barbu, 13 oiseaux ont pris leur envol, seuls 2 échecs ont été constatés.

L'aigle royal est revenu. Il est bien présent. C'est une espèce protégée depuis 40 ans.



L'accès à la Réserve des Hauts Plateaux est réglementé, ce qui a pour but de rendre le randonneur acteur de la protection de l'environnement. Elle est accessible à tous individuellement ou par

des visites ou randonnées organisées par les accompagnateurs de moyenne montagne qui contribuent ainsi à la découverte de tous ces milieux.

### Remerciements

Je remercie chaleureusement les Sapeurs Pompiers de Châtillon-en-Diois, le Médecin Urgentiste et le corps médical de l'Hôpital de Die pour leur dévouement et leur efficacité lors de ma chute à vélo, proche de Luzerand, survenue le 20 août dernier.

Une fois de plus ces services de secours de proximité montrent leur indispensable présence dans notre région.

Un grand merci également à mon ami et compagnon de route Jean-Marie Blanc.

Michel Pupin, résidant à Menée

## En mémoire de Georges Ribal, un amoureux de Châtillon



Georges Ribal, s'est éteint au bel âge de 97 ans à Digne-les-Bains.

Il a été inhumé à Châtillon le 16 Août 2020.

Son grand père, Léopold, natif de Châtillon, négociant en matériaux et quincaillerie, rue du Reclus (maison de l'agence postale aujourd'hui), fut élu maire en 1907. Louis, fils de Léopold, qui prend la

succession du commerce, est également élu Maire et Conseiller Général jusqu'en 1927. À son décès, Alexandre Blain, son beau-frère lui succède à la

quincaillerie : de nombreux Châtillonnais se souviennent encore de lui.

Bien que n'ayant passé qu'une année à l'école maternelle de Châtillon, Georges Ribal n'a pas manqué de revenir, chaque année, en vacances dans la maison familiale, rue du Reclus. Il a ainsi transmis son amour pour ce village à toute sa famille. Il a été membre de l'ACSPADE pendant de nombreuses années ; ses enfants ont participé, eux aussi, à l'animation des premiers festivals "Arts et Vigne". Aujourd'hui petits-enfants et arrière-petits-enfants prennent la relève et participent avec bonheur aux activités artistiques, culturelles et sportives proposées pendant les vacances.

Merci Georges,  
Merci Châtillon,  
Ses enfants.

### Informations de la bibliothèque municipale :

Depuis le mois de juin, la bibliothèque a une nouvelle adresse : 3 rue du Reclus. Elle est désormais plus facilement accessible à tous, et vous propose plusieurs événements :

#### Les journées européennes du patrimoine

*Date (19 ou 20 septembre) et horaires seront précisés par affichage et dans le journal du Diois.*

Ces journées ont pour thème cette année "Patrimoine et éducation"

L'école de Châtillon a publié, de 1945 à 1950, un journal scolaire, "L'Edelweiss du Glandasse" sous l'impulsion de l'instituteur M. Galland. C'est la vie de l'école et du village il y a 70 ans vue par les élèves de l'époque qui ont écrit des textes et les ont illustrés.

La bibliothèque n'a pas d'exemplaires de ce journal, mais en a des reproductions.

#### 7<sup>e</sup> Forum des Associations de la commune nouvelle de Châtillon-en-Diois et alentour

**Vendredi 4 septembre 2020  
de 16h30 à 19h30  
Esplanade de la Gare**

A l'occasion des journées du patrimoine, la bibliothèque se propose de les exposer. Si vous possédez des exemplaires, dites le nous. Si ce sont des numéros qui sont manquants, la bibliothèque aimerait pouvoir les reproduire pour compléter la collection.

#### La fête de la science le 7 octobre 2020

La bibliothèque accueillera le mercredi 7 octobre après-midi une animation dans le cadre de la fête de la Science, autour de la robotique, de ses métiers, et une démonstration de robots. Nous vous donnerons plus de précisions ultérieurement.

**La bibliothèque est ouverte au public** les mardis de 16h à 18h et les vendredis et dimanches de 10h30 à 12h, 3 rue du Reclus. Venez nombreux, sans oublier votre masque !

Plus de renseignements : [bibliotheque@mairie-chatillonendiois](mailto:bibliotheque@mairie-chatillonendiois) ou 04 75 21 25 64.

Le forum se tiendra en plein air pour faciliter les mesures de précaution sanitaires liées à la covid19. Le port du masque sera obligatoire.

*En cas de pluie, le repli se fera sur la salle Kubnick (salle des fêtes)*